

La préfecture de l'Oise vient d'annoncer que le chantier de construction du stade de la [COMMUNE DE CHAMBLY](#) / T : 01.39.37.44.00 allait pouvoir reprendre, après avoir été suspendu en décembre dernier. Le club de football du FC Chambly doit en effet posséder son propre stade au mois d'avril prochain pour pouvoir continuer à rester en ligue 2. Une dérogation a été obtenue par le club pour cette saison pour pouvoir jouer en attendant à Beauvais.